

Thibault THOMAS 34

De: D. THOMAS <didier.thomas78@gmail.com>
Envoyé: dimanche 3 décembre 2023 10:55
À: Thibault THOMAS
Objet: Re: Maman : commande Damart

Cher Thibault,

Tes écrits traduisent ta souffrance vis à vis de Maman et la culpabilité de ne pouvoir t'en occuper à distance: c'est ton choix.

Si je tarde à t'écrire mon ressenti c'est bien parce que je donne la priorité à aider Maman qui est en fin de vie, soit persuadé que je ne cherche qu'une chose que Maman puisse trouver un repos apaisé.

Tes éternels reproches bâtissent un avenir négatif.

Si je puis me permettre, il y a des évidences qui apparaissent: ne soit pas dans le déni et fais toi suivre car tu en as besoin ce qui te permettra une sérénité qu'au printemps tu as perdu pour la 2ème fois et a beaucoup perturbé Maman (comme je te l'ai déjà écrit) confirmé par une 3ème fois en juillet lors de ton séjour bld exelmans qui m'a valu de me faire taper dessus.

Par ailleurs, c'est en étant proche de Maman que le réconfort apporté ainsi peut l'aider à faire face à l'avenir.

La charge mentale que tu imposes par tes insatisfactions constantes est inutile.

Encore une semaine ou Maman n'a vu personne, ni toi ni Eric, personne d'autre que moi.

J'étais encore seul à l'accompagner pour la fête organisée par l'Ehpad à l'occasion des anniversaires du mois.

Je te souhaite de t'investir autant que je le fais alors Maman passera avec moins de difficultés les journées.

Bien à toi

Didier



Sans virus. www.avast.com

Le sam. 25 nov. 2023 à 17:57, Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr> a écrit :

Cher Didier,

Inutile de m'importuner avec tes affirmations mensongères caractéristiques de la mythomanie qui te motive pour te répandre ainsi.

Les faits que tu veux ignorer rétablissent la vérité confortée par l'accumulation de preuves.

Je refuse de me laisser entraîner vers des chicayages et ne répondrait pas à tant de contre-vérités.

Tu profites de mon mail pour essayer de couvrir tes agissements au détriment de l'objet de ce celui-ci.

Considéré que la température ou le remboursement sont l'essentiel de mon mail est faire preuve d'une totale incompréhension. Lamentable !

Salutations

Thibault

De : D. THOMAS <didier.thomas78@gmail.com>

Envoyé : vendredi 24 novembre 2023 22:38

À : Thibault THOMAS <thibault.thomas34@neuf.fr>

Objet : Re: Maman : commande Damart

Thibault,

C'est seulement aujourd'hui que tu fais part que Maman t'a demandé depuis plusieurs mois des vêtements Damart. Sans avoir agit.

Tu indiques que je me suis "approprié" les clefs de Maman: ta mémoire te fait défaut puisque Maman t'a indiquée en ma présence que je devais garder les clés de Maman puisque plus proche et présent auprès de Maman et quelle ne souhaitait pas les conserver avec elle. (risque de les égarer, ramassage du courrier, sans parler de l'entretien des plantes.....).

Or tu sembles oublier que comme je te l'ai rappelé devant Maman que l'armoire a été retrouvée ouverte et des documents déplacés

alors que lors de tes passages à Clamart tu couchais bld exelmans sans prévenir qui que ce soit de ta venue ni de tes séjours dans l'appartement.

Je te rappelle l'agression physique dont j'ai été l'objet par tes soins dans l'appartement en juillet après que je sois passé à l'appartement avec le gardien pour les colonnes d'eau.

Toute action de ta part est en rien empêchée par mes soins comme tu l'a démontré lors de tes passages précédents et couchages a Exelmans.

Lors de ton dernier passage à clamart pour l'anniversaire de Maman t'es tu soucié seulement de la température de la chambre de Maman ou as tu acheté des damarts que Maman t 'aurait remboursé à l'aide du liquide ou du chèque en sa possession.

Sans aucun doute mon action t'a empêchée d' agir!!!!

Je n'ai pas attendu ce mail pour agir puisque la garde robe de Maman a déjà été enrichie de sous vêtements chauds et que lui a été offert une couverture lors de son anniversaire.

Bien à toi

Didier



Sans virus. www.avast.com

Le ven. 24 nov. 2023 à 07:34, Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr> a écrit :

Cher Eric, cher Didier,

Depuis plusieurs mois, Maman réclame ses vêtements Damart 'si légers et chauds'.

Lors de mes derniers appels téléphoniques, Maman me disait avoir froid.

La situation de blocage créée par Didier qui s'est approprié, dès juillet, les clefs de Maman, dont l'armoire de la chambre qui renferme vêtements et autres, et les bips d'accès au parking empêche toute action de ma part.

J'ai commandé chez Damart deux chemisettes, rubrique sous-vêtements, à manches courtes avec livraison à la résidence Saint Joseph à l'attention de Maman.

Le modèle souhaité par Maman n'est plus référencé sur le site, j'ai choisi un modèle similaire ; de même l'intervalle de taille proposé (42-44 où 46-48) ne correspond pas au 44-46 souhaité.

Je vous laisse le soin de gérer l'échange si nécessaire.

Tout ceci pour votre information avec le souhait que Maman ait satisfaction.

Bien à vous

Thibault